

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **lundi 17 décembre 2018** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

**ADMINISTRATION**

412-12-18

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

Monsieur le maire fait la lecture du document concernant le budget de la Ville pour l'exercice 2019.

413-12-18

**PROJET DU RÈGLEMENT 1084-18 DÉCRÉTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2019 DE MÊME QUE LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET TARIFS S'Y RATTACHANT - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le projet du règlement relatif aux prévisions budgétaires de l'année 2019, portant le numéro 1084-18;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le projet du règlement décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2019, de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, lequel est identifié sous le numéro 1084-18.

**ADOPTÉE**

414-12-18

**BUDGET DE LA VILLE DE NEW RICHMOND POUR L'EXERCICE 2019 - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le budget de la Ville pour l'exercice 2019, et ce, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

415-12-18

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

Monsieur le maire présente le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'accepter que** le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 soit adopté tel que déposé, soit les immobilisations globales suivantes :

2019	2020	2021
1 034 100 \$	2 665 500 \$	9 336 5000\$

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Un contribuable souligne l'augmentation indiquée dans le document pour les citoyens ayant le réseau d'aqueduc et d'égout et demande ce qu'il en est pour ceux qui ne le sont pas.

Un citoyen demande quels sont les frais et les responsabilités associés au fait que New Richmond soit reconnu comme ville de centralité et demande également si c'est un statut officiel reconnu.

Un citoyen demande des précisions sur le montant d'acquisition future de camionnette pour le Service des travaux publics.

Un contribuable demande si au niveau du budget des loisirs et de la culture, le pourcentage du service de la dette y est inclus. Il demande également des précisions sur les revenus nets de la piscine ainsi que ceux de l'aréna.

Un citoyen demande, vu les revenus à la baisse de la Salle de spectacles, ce qu'il y a de prévu pour obtenir une augmentation.

Une question est posée concernant les redevances éoliennes afin de savoir à quel poste ces argents sont déposés.

Un citoyen demande quels ont été les principaux enjeux pour le Conseil municipal lors de la conception du présent budget.

Les gens du public présents soulignent le bon travail effectué par les membres du Conseil pour l'élaboration des prévisions budgétaires pour 2019.

Un contribuable demande si les résultats pour le Parc régional sont déjà connus.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 21 h 09.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière